



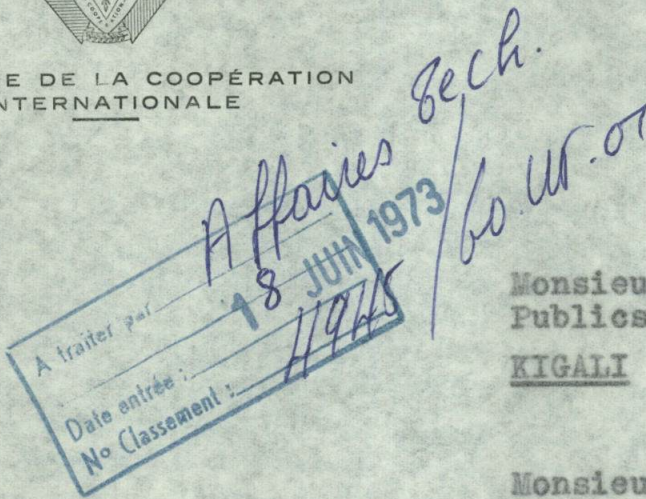
MINISTÈRE DE LA COOPÉRATION
INTERNATIONALE

Kigali, le 15 juin 1973
N° 2226/C312.6.04/R.E./T.S.

Réf. N° :

Annexe :

Objet :



Monsieur le Ministre des Travaux
Publics et de l'Energie

KIGALI

Monsieur le Secrétaire d'Etat au
Plan National de Développement

KIGALI

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Secrétaire d'Etat,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir
ci-joint, pour information, copie du télex par lequel notre
Ambassadeur à Bruxelles me signale qu'il a signé avec le FED
la convention de financement de la ligne électrique de haute
tension MURURU-KIGOMA.

Le Ministre de la Coopération
Internationale

Aug. MUNYANEZA.-

Copie pour information à :

- > - Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise KIGALI
- Monsieur le Ministre chargé de la
Coordination des Affaires Economiques,
Techniques et Financières à la
Présidence KIGALI

MINICOOP

NO 1224/09.01.02/29.5/73

HONNEUR VOUS INFORMER AVOIR SIGNE CE JOUR AVEC FED, CONVENTION
FINANCEMENT LIGNE ELECTRIQUE HAUTE TENSION MURURU-KIGOMA. +

AMBA BRU .+